

Description

L'installateur ou l'installatrice solaire montent, raccordent, entretiennent et réparent les installations destinées à produire de l'énergie solaire. Ils fixent les panneaux solaires et effectuent le câblage des installations sur différents types de toits. Ces professionnels s'occupent également de l'entretien régulier des systèmes et réparent les pannes simples.

Leurs principales activités consistent à :

Planification et préparation des travaux

- prendre connaissance des commandes et mandats, planifier le travail;
- contrôler et préparer le matériel et les outils de travail: perceuses, visseuses, câbles, panneaux solaires, etc.;
- informer les maître d'ouvrage concernant l'organisation des travaux;
- documenter son travail, par exemple en faisant des croquis de certains composants;

Montage

- monter des installations solaires sur des façades et des toits plats ou inclinés;
- veiller au respect des règles de sécurité, par exemple concernant le travail en hauteur ou la manipulation de l'électricité;
- poser et brancher les câbles;
- se coordonner avec les couvreurs, les charpentiers et les installateurs-électriciens, par exemple pour savoir comment les combles sont construits ou comment les tôles doivent être montées pour que la toiture puisse bien intégrer l'installation solaire;
- monter et raccorder des batteries permettant de stocker l'énergie afin d'alimenter les habitations en continu;
- informer ses supérieurs de l'avancement des travaux;
- remettre l'installation solaire aux clients, leur expliquer le fonctionnement de ses différents éléments;

Entretien et démontage

- entretenir les installations solaires, par exemple en vérifiant si un nettoyage est nécessaire ou si le toit en dessous des panneaux est encore en bon état;
- identifier et réparer des pannes simples, par exemple lorsqu'un panneau est endommagé par la grêle ou qu'un câble doit être remplacé;
- démonter les installations et les éliminer dans le respect de l'environnement

Environnement de travail

Les installateurs solaires travaillent à l'extérieur, par presque tous les temps. Pour certains travaux, ils portent un équipement de protection comprenant un casque, des chaussures de sécurité et des gants. Ces professionnels exercent leurs activités en hauteur, sur les toits, souvent dans des positions inconfortables. Leurs horaires de travail peuvent varier en fonction de la saison. Ils travaillent en équipe et coordonnent leurs activités avec d'autres professionnels de l'enveloppe du bâtiment et de la construction, tels que les ferblantiers, les étancheurs ou encore les charpentiers.

Formation

La formation d'installateur ou d'installatrice solaire s'acquiert par un apprentissage.

Lieux

- formation pratique (4 jours par semaine) dans une entreprise spécialisée dans l'énergie solaire;
- formation théorique (1 jours par semaine) sous forme de cours blocs dans une classe intercantonale romande, Les Paccots/FR;
- cours interentreprises (40 jours sur 3 ans).

Durée

- 3 ans.

Conditions d'admission

- scolarité obligatoire achevée;
- certaines entreprises ou écoles recourent à un examen d'admission.

Titre obtenu

- certificat fédéral de capacité (CFC) d'installateur ou d'installatrice solaire.

Contenu

Branches théoriques (sur 3 ans):

- organisation des travaux sur l'enveloppe du bâtiment;
- planification et préparation du montage et de la mise en place des installations solaires;
- montage et mise en place des installations solaires;
- entretien, réparation et démontage des installations solaires.

Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Absence de vertige
- Habileté manuelle
- Bonne représentation spatiale
- Résistance aux variations de température
- Résistance physique
- Aptitude à travailler en équipe
- Disposition à de fréquents déplacements

Perspectives professionnelles

Les installateurs solaires travaillent au sein d'entreprises spécialisées dans l'approvisionnement énergétique, les installations électriques ou photovoltaïques, l'énergie solaire, etc. La demande en installations solaires est en hausse, en lien avec les objectifs fixés en matière de politique énergétique et climatique. Les perspectives des monteurs solaires sur le marché du travail sont donc bonnes.

Perfectionnement

Les installateurs solaires peuvent envisager les perfectionnements suivants:

- cours et séminaires proposés par les organisations du monde du travail;
- brevet fédéral de chef-fe de projet en montage solaire, de conducteur-trice de travaux enveloppe des édifices ou de conseiller-ère énergétique des bâtiments;
- diplôme de technicien-ne ES en technique des bâtiments, d'automaticien-ne ES du bâtiment, de technicien-ne ES en énergie et environnement ou de technicien-ne ES en technique des bâtiments;
- Bachelor HES of Science en technique des bâtiments, en énergie et techniques environnementales, en gestion de la nature, en génie électrique ou en génie civil;
- etc.

Pour plus de détails, consulter www.orientation.ch/perfectionnement.

Professions voisines

- Couvreur CFC/Couvreuse CFC
- Électricien de montage CFC/Électricienne de montage CFC
- Étancheur CFC/Étancheuse CFC
- Façadier CFC/Façadière CFC
- Ferblantier CFC/Ferblantière CFC
- Installateur-électricien CFC/Installatrice-électricienne CFC
- Monteur solaire AFP/Monteuse solaire AFP

Adresses

Swissolar
Neugasse 6
8005 Zurich
Tél.: 044 250 88 26
<https://www.swissolar.ch/fr>
<https://www.formation-solaire.ch>